

Consommation : le délicat passage du jetable au durable

Vous avez commandé le dernier smartphone iBidule Note ? C'est bien. La machine à laver est en panne, la nouvelle, ionique, arrive ? Très bien. Votre concessionnaire vous reprend votre Celia qui a 40 000 kilomètres pour la Cecilia qui vient de sortir ? Pas de problème. Ou plutôt si : profitez en, c'est bientôt la fin du jetable.

J'ai commencé à ouvrir les yeux en 2007 en interviewant Michèle Debonneuil, une haute fonctionnaire française auteur d'un livre, "L'espoir économique, en route vers l'économie du quaternaire". Pas de chance, son livre est sorti trop tôt, avant la crise. Ce qu'il décrivait et proposait paraissait utopique.

Aujourd'hui beaucoup moins. Pour vous expliquer simplement sa théorie, je reprends à mon compte deux de ses exemples. Prenez la machine à laver. Qui, comme chacun sait, va tomber en panne un jour, toujours au plus mauvais. Sous garantie, il va falloir se battre pour qu'elle soit enlevée, réparée, remplacée. Hors garantie, le dépanneur va vous demander le quart, la moitié, les trois-quarts de son prix d'achat pour la remettre en état, tout en vous demandant si cela en vaut bien la peine, puisqu'elle est vieille. Reste sinon le remplacement pur et simple.

L'économie du quaternaire, c'est non pas d'acheter la machine à laver, mais louer à une entreprise le service du lavage du linge à domicile (ou pas d'ailleurs, comme pour les restaurateurs qui confient nappes et tables à des sociétés extérieures). Pour être certain de pouvoir toujours laver votre linge, plutôt que de dépenser 500 euros en une fois pour acheter une machine, vous dépenserez par exemple 100 euros par an, pour disposer d'une machine toujours en parfait état de marche, et dépannée en deux heures en cas de souci, même le soir, même le week-end. Pas convaincu ? La voiture alors : en ville en particulier, la voiture passe 90 à 95 % de son temps à l'arrêt, en stationnement. Sur Paris, une majorité de parisiens ne possède pas de voiture, faute de pouvoir la garer, ils louent. Tout est dit. Si vous n'avez besoin d'une voiture que le week-end pour aller vous promener en famille, et pour les vacances pour aller chez les grands-parents, à quoi bon en posséder une ? Si l'été vous avez besoin d'une plus grosse voiture, votre contrat de location ou d'auto-partage vous permet d'accéder à un monospace quand vous le demandez, à une petite voiture le reste du temps.

Ces exemples sont déclinables à l'infini. S'agit-il de nier le droit de propriété ? Non. Libre à vous de continuer à acheter du jetable....

Pour lire la suite chez notre partenaire Yahoo! Finance cliquez [ici](#)